



L'ACTUALITE MUNICIPALE

FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)



Dépôt de gerbe le 19 mars aux monuments aux morts d'Aranc par Marcel FERRARI et les représentants de la FNACA en souvenir de leur camarade **Raymond DUROCHAT**, mort en Algérie.

BREVES DU CONSEIL (séance du 5 avril 2018)

Vote des taux de la fiscalité 2018 :

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, ont voté les mêmes taux de fiscalité que les années précédentes, à savoir:

Taxe d'habitation : 13.00 %
Foncier bâti : 21.00 %
Foncier non bâti : 55.00 %

Modification des statuts du SIABVA

Depuis le 1er janvier 2018, la compétence « Rivière » du SIABVA a été transférée au Syndicat de la Rivière de l'Ain aval et ses affluents (SR3A), de la sorte que le SIABVA ne garde à ce jour que la compétence SPANC. Les Comcom Bugey Sud et Haut Bugey Agglomération étant dotées de la compétence assainissement non collectif ont quitté le SIABVA pour reprendre la gestion de plusieurs de leurs communes.

Les statuts ont donc été modifiés dans ce sens et votés à l'unanimité.

Devis travaux :

Rideaux de scène : le devis pour la pose d'un rideau de scène dans la salle polyvalente a été accepté pour un montant HT de 5666.00 €.

Voie communale Rouge Bief : (accès de Mr Schermesser) : Le devis pour un revêtement en enrobé a été accepté pour un montant de 2898.00 € HT.

TRAVAUX

Réalisés par l'employé communal :

réfection des peintures:

- des 2 portes d'entrée de la fruitière d'Aranc
- de la porte d'entrée et des barrières d'accès de l'église d'Aranc
- du bardage de la garderie

CPINI : Assemblée Générale du 9 mars 2018

L'assemblée Générale du CPINI d'Aranc s'est tenue en mairie en présence du Lieutenant TAVERNIER du SDIS d'Hauteville :

- **Assurance des sapeurs pompiers :** jusqu'en 2017, cette assurance était prise en charge par la Communauté de Communes; à compter de 2018, celle-ci devra être financée par les communes. Cela représentera un coût de 609.30 € pour la commune d'Aranc en 2018.

- **Remise de médailles :** Lors de la cérémonie du 8 mai prochain, une remise de médailles et de grades aura lieu .

- **Modification des secours au niveau du SDIS :** le lieutenant nous a fait part de la suppression des gardes postées de nuit, c'est-à-dire qu'entre 18h et 6h du matin, il n'y a plus de pompiers postés au centre de secours d'Hauteville. Par conséquent le délai d'intervention est allongé.

COMMISSION SCOLAIRE (SIVU)

Les délégués du Conseil Syndical se sont réunis le 5 mars pour approuver et voter le compte administratif 2017 et le budget 2018.

Le compte administratif 2017 fait ressortir un déficit de 3520.39 €.

Le budget 2018 montre un besoin de financement de 121 320 € dont 91 000 € à la charge des communes d'Aranc et Evosges .

Aranc : 63 178 € et Evosges : 27 822 €

Nous vous rappelons que cette répartition est proportionnelle à la population des villages.

SYNDICAT DU BOREY

Les membres du comité syndical se sont réunis le 5 mars 2018 pour voter le compte administratif 2017 et le budget 2018.

Compte administratif 2017 :

Fonctionnement : Dépenses 52 264.71 €
Recettes : 101 181.96 €
Excédent : 48 917.65 €

Investissement : Dépenses : 114 413.61 €
Recettes : 132 026.70 €
Excédent : 17 613.09€

Excédent de clôture : 66 530.74 €

Budget 2018 :

Travaux à financer :

Station d'épuration Aranc : 70 000 €
Etude assainissement Evosges : 16 000 €
Travaux assainissement Evosges : 83 000 €
Schéma directeur assainissement : 90 000 €
Raccordement EP au Valromey : 15 000 €
Pose de compteurs sectoriels : 11 000 €

TOTAL : 285 000 €

INFOS PRATIQUES

Terre végétale :

Le surplus de terre végétale de la station d'épuration a été déposé le long de la voie communale du marais. Cette terre est à la disposition des habitants de la commune.

Distribution des tôles :

Les anciennes tôles de la toiture de la salle polyvalente seront distribuées aux personnes présentes, qui en ont fait la demande auprès de la mairie le **samedi 5 mai de 9h à 10h**.

Au vu des nombreuses demandes et du nombre de tôles disponible une répartition a été faite afin de satisfaire chaque personnes.

Veillez prendre vos dispositions car ce sera la seule distribution.

Vente de bois :

Les travaux de raccordement des eaux du Valromey au réservoir de Rougemont ont nécessité une coupe de bois.

3 lots ont été établis et déposés le long de la Départementale au prix de 30 € le m3.

Les personnes désirant un lot sont priées de s'inscrire auprès du secrétariat de mairie avant le 20 avril. Les 3 premières inscriptions seront retenues.

Sécurisation des rues :

Prochainement et en fonction des conditions météorologiques, les K16 seront disposés pendant 3 semaines aux différents endroits du village afin de tester les modifications qui devront être apportées.

Merci de faire remonter au secrétariat de mairie vos éventuelles remarques durant la période de test.

VIE LOCALE

PLAISIRS DES PAPILLES

Le GAEC « LES 4 SAISONS » est heureux de vous informer que ses fromages fermiers de vache au lait cru, sont désormais en vente à la fruitière d'Aranc, et seront prochainement à la carte de l'auberge d'Aranc.

Christelle GROSSIORD et Stéphane GALLEROZ



Vous y trouverez : **Le petit « B »**, *pâte persillée bleue*
Le 4 saisons, *Pâte molle*
Le Galactique, *Fromage frais lactique*
Les vacheries, *fromage à tartiner.*

PERMANENCES AVRIL 2018

Du 2 au 8 : A.NAVEL	04.74. 38. 55. 84
Du 9 au 15 : D.MATHIEU	06. 81.72. 96. 22
Du 16 au 22 : G.DOLEATTO	04.74. 38. 57. 28
Du 23 au 29 : M.cl SAVEY-GARET	06. 87. 46. 21. 77
Du 30 au 6 mai : A.NAVEL	04.74. 38. 55. 84

VIE LOCALE (suite)

CLASSES EN 8 :

Nous vous informons que la vague des classes en 8 aura lieu sur la commune, **le samedi 1er septembre 2018**.

Pour les personnes concernées nées ou habitant la commune elles-peuvent s'inscrire auprès du Président:

Mr MATHIEU Gérard
Place du lavoir
01110 ARANC

VIE ASSOCIATIVE

Amicale de chasse d'Aranc :

Le banquet de l'amicale de chasse d'Aranc aura lieu le samedi 21 avril à 12h à la salle polyvalente d'Aranc.

Il est ouvert aux habitants de la commune au prix de 25 €, gratuit pour les enfants de moins de 15 ans.

Menu

terrines et salade
Civet de sanglier et gratin
Fromage et dessert.
Apéritifs, Vins et café compris

Le repas sera animé par Charly'Pag.

Réservations à envoyer avec le règlement **avant le 15 avril impérativement à :**

Mr TRICHTINGER Robert
295 rue du quart Bozon - Rougemont
01110 ARANC

AGENDA

28 avril : AG de la SCIC Montcornelles, 14h, salle polyvalente d'Aranc

3 mai : Conseil municipal, 20h30, salle du conseil